



HAL
open science

Leo Gershoy, vecteur ukraino-américain de l'historiographie de la Révolution

Bouyssy Maïté

► **To cite this version:**

Bouyssy Maïté. Leo Gershoy, vecteur ukraino-américain de l'historiographie de la Révolution. La Révolution française - Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française, 2023, 10.4000/lrf.7625 . hal-04091669

HAL Id: hal-04091669

<https://hal.science/hal-04091669>

Submitted on 8 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Leo Gershoy, vecteur ukraino-américain de l'historiographie de la Révolution

Maité Bouyssy



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lrf/7625>

DOI : 10.4000/lrf.7625

ISSN : 2105-2557

Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Référence électronique

Maité Bouyssy, « Leo Gershoy, vecteur ukraino-américain de l'historiographie de la Révolution », *La Révolution française* [En ligne], 24 | 2023, mis en ligne le 03 avril 2023, consulté le 08 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/lrf/7625> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lrf.7625>

Ce document a été généré automatiquement le 8 mai 2023.

Tous droits réservés

Leo Gershoy, vecteur ukraino-américain de l'historiographie de la Révolution

Maïté Bouyssy

NOTE DE L'AUTEUR

Traduit à l'aide de www.DeepL.com/Translator et grâce à divers repérages de mon amie Violaine Coulondre, qui a revu le contexte intellectuel de l'enfance new-yorkaise de Leo Gershoy.

- 1 Prendre le premier universitaire qui se soit intéressé à Barère, Leo Gershoy, pour creuser la question politique de l'exception en révolution plonge dans les *topoi* de l'historiographie et permet de relever ce qui incombe à des regards croisés. Dès 1920, l'historiographie fut plus multipolaire qu'on ne le croit. Sous cet angle élargi, les meilleures évidences universitaires prennent leur sens et le pouvoir d'attraction de la Révolution française, message, événement, et contingence s'en revivifient. C'est le trajet de ces regards croisés accolés à la figure de Barère, prétexte d'enjeux discursifs multiples qui nous importe ici. Le xx^e siècle, marqué par les deux guerres mondiales, resserra autant qu'il fit éclater les nationalismes culturels. Avec Leo Gershoy (1897-1975), on se situe d'abord des deux côtés de l'Atlantique, puis en sourdine face au rideau de fer et dans une sensibilité qui en a connu la généalogie la plus précise. Sa génération n'a cessé d'échanger et de faire bouger des hypothèses tributaires des théories des sciences humaines comme de leurs propres expérimentations du monde. Les idéologies et les institutions, autant que la politique pèsent sur les sciences caméras, qui n'appartiennent plus aux seuls cercles académiques de l'Europe traditionnelle¹.
- 2 Gershoy est à la fois un produit et un reflet critique de son siècle ; parfait juif new-yorkais, il ne quitta que peu sa ville, où sa femme a déposé ses archives, mais il fut aussi

lié aux grands anarchistes russo-américains de son temps et ses origines dites russes sont elles-aussi doublement minoritaires, parce que sa famille sortait de Krivoï-Rog, l'actuel Krivýi-Rih, et très exactement de la même communauté juive que l'actuel chef de l'État ukrainien Volodymyr Zélensky, que la présente invasion de son pays a mis sous les lumières de l'actualité. C'est ainsi que la pensée du grand professeur de sciences politiques se déroula à la fois au sein du dispositif le mieux institué et dans le cadre d'un perpétuel questionnement de ce qu'est le pouvoir, ici ou là, despotique ou en révolution. Les conditions d'exercice de l'exécutif et sa légitimité restent néanmoins, sous son regard, questionnées par ce qui peut faire nation ou pas, et probablement plus discrètement, car alors nul ne s'en souciait, sans perdre de vue le statut concomitant des minorités. Il va sans dire que le ^{xx}e siècle donna à sa réflexion l'acuité liée à sa position non moins qu'à sa recherche d'une information immédiate sur ces questions, ce que reflètent ses curiosités, ses choix de chantiers et ses analyses.

- 3 Après avoir étudié à Cornell University, le jeune Leo Gershoy abordait ces questions revivifiées de ce qui se déroulait en Russie et en Ukraine, que sa famille avait quittée lorsqu'il avait cinq ans². Ce n'est pas sans incidences souterraines, car la question de la lutte pour le pouvoir révolutionnaire, dominée par la question nationale, doublée de la question minoritaire et de celle de la résistance à l'ennemi, supporte son travail avec toutes les acceptions que cet anglicisme permet. Ses écrits sur Barère, le rapporteur du Comité de salut public de l'an II en furent naturellement informés. En 1925, sa thèse sur *Barère, Mediator of the Revolution* consacre quatre chapitres sur huit à la rivalité de la Gironde et de la Montagne, or Barère est d'un grand usage pour mettre la focale sur ce qu'est le pouvoir, l'unité du pouvoir et donc, rétrospectivement la question des factions et des tendances, à défaut d'aborder d'autres chantiers. La question de la guerre, du nationalisme et de la guerre dite totale ou pas sera abordée juste après, en 1927, dans son article « Barère, champion of nationalism in the french revolution »³. La Révolution figure bien en plagiat par anticipation – selon la formule des surréalistes – des problèmes de l'heure.
- 4 Gershoy revint vers le personnage par un livre tardif qui embrasse toute la Révolution : *Barère, a Reluctant Terrorist*, son ultime travail⁴. Le chantier, ouvert aux lendemains de 1917, fut ainsi repris en pleine guerre froide, et après une Seconde guerre mondiale particulièrement terrible à l'Est, notamment avec les massacres de sept mille Juifs exécutés par les *Einsatzgruppen* à Krivýi Rih. Penser la fidélité aux options politiques des camps en présence, dans la tension des valeurs sollicitées, constitue à nouveau un sous-texte majeur. La discrétion académique du temps où la positivité des faits et l'écriture blanche prévalaient n'ôte rien au poids des options qui traversent le récit universitaire.
- 5 Tant sur le thème du gouvernement et de la guerre que de l'exceptionnalité d'une Révolution aux prises avec la défense du territoire tributaire de l'unité nationale qui, seule, peut conduire au succès, on peut penser à la révolution bolchevique autant qu'à l'Ukraine de Makhno qui continua la lutte malgré le traité de Brest-Litovsk. Le credo de la particularité plus que de l'exceptionnalité de la Révolution française, celui du poids des circonstances permet d'aborder ce qui revient en force selon quelques pistes de « l'anatomie de la Terreur » pour reprendre le titre français de Timothy Tackett (en anglais *The Coming of the Terror in the French Revolution*, 2015), un parfait exemple de synthèse à l'anglo-saxonne. C'est selon ce prisme et le premier travail de Gershoy que Barère entra dans le concert des biographies de révolutionnaires, et c'est en

contemporain de Louis Gottschalck et en précurseur de Robert Palmer que l'on doit lire Gershoy, dont le seul ouvrage traduit en français est *From Despotism to Revolution, 1763-1789 (L'Europe des princes éclairés, Fayard, 1966, ré-éd. 1982)*, tant Barère a fait peu recette dans le champ universitaire national.

Barère, ou l'anacréontisme du pouvoir

- 6 Regarder la question nationale et celle du salut public, par excellence les lieux de construction du texte-Barère, l'ensemble de ses écrits et discours, pose en permanence la question de l'adhésion formelle du peuple à la révolution. Certes, l'Anacréon de la guillotine (selon le sobriquet que lui infligèrent ses détracteurs) se plut à séduire les tribunes et à faire face aux intrusions populaires dans les projets politiques du Comité de salut public devenu le cœur de l'exécutif⁵. C'est lui, Barère, qui portait à la Convention et à la France entière une vision sublimée de la geste des armées dans le style emphatique nourri de l'abondance rhétorique et de la prestation de l'*auctor* orateur. Il enrichissait la proclamation des victoires de tout une *hexis* corporelle, le ton et le geste. Mais ces prestations, en particulier lors de l'affaire du Vengeur, étaient décidées tactiquement par le Comité de salut public, et c'est en tant que son organe que Barère se livrait à cet exercice, même s'il avoua qu'il aimait ainsi s'évader par la pensée vers ces armées glorieuses. Il le confessa dans ses *Alors...*, sa défense de l'an III qu'il mena avec et au nom des trois autres « grands coupables », Collot d'Herbois, Billaud-Varenne et Vadier. Il le redit dans sa préface à *De la pensée du gouvernement républicain*⁶. Certes, cela exaspéra Robespierre et bien d'autres, ce que toute l'historiographie répéta, mais cela sanctionnait d'abord l'adhésion à la notion de l'exceptionnalité accolée à la profusion de renvois au complot de l'étranger.
- 7 La question s'ancre dans la contestation de l'absolutisme royal qui ne cessa d'alimenter tout débat de 1787 à 1793. C'est à la racine de l'importance accordée à l'arbitraire. La publication en 1903 du fac-similé d'une page de notes de Barère qui prépare un numéro du *Point du Jour* où tout est centré sur l'arbitraire le confirme : ce jour-là, on débattait de la sérénité des débats ; plus tard, le complot de l'étranger sera ressassé, mais il s'agit toujours de déterminer des cadres juridiques et des besoins de fonctionnement⁷. La notion et le terme d'exceptionnalité n'apparaissent qu'en 1850 à titre de concept de droit et non plus de fait de circonstance⁸. Il est idéologiquement ouvert et il irrigue la notion de révolution. Il avait été ainsi déterminé, non sans tribulations diverses, dès le Serment du Jeu de paume, pensé comme moment présumé inaugural et unique, sanctifié par un tableau dont la fonction – , ainsi que le financement – étaient indéterminés ; tout resta en suspens⁹. Barère y figure à l'œuvre pour donner le « résultat de ce qui s'est passé la veille à l'assemblée nationale », selon le sous-titre de son journal, *Le Point du Jour*, soit dans sa fonction de rapporteur des faits et gestes d'une histoire que doivent connaître la nation et ses commettants.
- 8 La notion d'exceptionnalité a surtout cristallisé des conflits d'interprétation globale de la Révolution accoucheuse de la République : Michel Vovelle sous-titra « L'exception française » son colloque de 1992, et c'est parallèlement Jean-Claude Milner qui, en philosophe, considère les effets et les échos mondiaux d'une révolution qu'il n'entend point réduire à un quelconque propos franco-français¹⁰. On peut avec lui repartir de la Déclaration des Droits de l'Homme pour dépasser même ce qui se doit à la citoyenneté, mais, dès la proclamation d'une assemblée nationale et constituante, on est dans une

situation exceptionnelle, comme tout ce qui est contingence : les stratégies diverses et retorses des Girondins, celles du roi, etc... On en connaît la suite : le procès, la condamnation, l'exécution du roi, la rupture avec la Gironde, la constitution du Comité de salut public, tous faits imprévus sauf à les réunir par un narratif. Cette trame crée la continuité apposée aux faits en en développant l'événementialisation sous couvert de rationalité.

- 9 La relative cohérence de l'enchaînement des moments observés, la logique donnée, essentiellement sous l'argumentaire du complot anglais, incombait particulièrement au « reluctant terrorist » Barère (selon le titre de l'ouvrage de Gershoy en 1962), qui devait en convaincre les tribunes du public, et c'est bien lui qui, en tant que rapporteur, défendit à la tribune de l'orateur des mesures politiques d'alliance, d'association ou d'exclusion que l'on déterminait. À l'intérieur, la définition de l'ennemi condamne les factions du point de vue de la constitution d'un « extrême centre » dont fait état Pierre Serna¹¹ ; à l'extérieur, ce sont les pays qui sont ainsi identifiés selon la diplomatie choisie. La volonté de redéfinir sur des bases robespierristes le juste et le nécessaire permit à Robert R. Palmer (1909-2002) d'écrire, en 1941, *Twelve who ruled, the Year of the Terror in French Revolution* (Princeton)¹², avec un retour sur les personnes et les perspectives d'une histoire pleine d'aléas. En 1941, la guerre empêche de se livrer au charme des hypothèses contrefactuelles de bonne tradition anglo-saxonne ; en revanche, il reste que ce qui est central chez Carl Schmitt subsiste, à savoir que celui qui a le pouvoir décide et peut décider des termes et des raisons alléguées. De livre en livre, Gershoy creusait la période – *The French Revolution* (1932), *The French Revolution and Napoleon* (1933), puis *The Era of the French Revolution, 1789-1799* (en 1957) – et il étayait son savoir du regard porté sur la précédente période : *From Despotism to Revolution* (1944). Il lie les logiques de force en dénouant ce qui incomberait à la nature des systèmes.
- 10 Pour Gershoy, comme pour moi fut à l'origine de mes travaux sur Barère, l'exercice de détestation auquel se livre l'historien anglais Macaulay, dès qu'il aborde l'orateur du Comité de salut public¹³. Fort admirateur de Pitt et lui-même devenu Lord, l'historien anglais réalise alors une telle performance d'anthologie qu'elle questionne sur les raisons du ressentiment que Barère cristallise, outre la vindicte des adversaires français de la Révolution et de toute révolution. Le mélange de détermination dans la poursuite de la guerre et d'apparente indifférence aux hommes désignés comme factions, dès qu'ils s'opposent, élargit le cercle des détracteurs. Rancœurs et anathèmes persistent et c'est à peine si la *damnatio memoriae* s'atténua quand Clemenceau posa, en 1891, que la Révolution constituait « un bloc ». En Sorbonne, Alphonse Aulard, qui détint la chaire d'histoire de la Révolution française de 1885 à 1922, continua de bloquer toute étude particulière sur un personnage qui n'entrait pas dans le cadre d'une vision postromantique du héros politique. L'outrance, qui donne une soudure aux incohérences et contradictions de la quotidienneté et les souligne, effrayait. La téléologie politique convenue ne s'encomrait pas de pareil thuriféraire. La III^e République fit de Danton son héros et des Indulgents les bons clients de la morale républicaine. Ceux qui s'en séparaient choisissaient de défendre la portée idéologique du robespierrisme avant que *L'histoire socialiste de la Révolution française* de Jaurès, dont la *Convention* parut en 1913, insiste sur les composantes sociales. Bien que contemporaine, *La Grande Révolution* de Kropotkine (P.-V. Stock, 1909) était marginale.

- 11 En 1925, Gershoy qualifia Barère de « unheroïc » et se situa à distance raisonnable de ce qui était publié depuis un demi-siècle tant à la *Révolution française* d'Alphonse Aulard qu'aux *Annales révolutionnaire* d'Albert Mathiez. C'est le premier qu'il cite le plus communément, mais pour ses publications de sources. Lorsqu'il consacre quatre de ses huit parties au conflit entre la Gironde et la Montagne (à qui il réserve la dénomination de Jacobins), la trame exprime sa sensibilité aux luttes pour le pouvoir. Barère, qui, sans adhérer à la Gironde, manifestait une sensibilité proche de ces provinciaux avant de se rallier à la Montagne et, plus exactement, en soudant la Plaine à la Montagne, permet de regarder l'ensemble des groupes et de traverser la période entière. Dans ses titres de chapitre fort classiques – « The Struggle of the Jacobins and Girondists » –, avec un découpage banal – “The beginning”, “The Trial of the King”, “The Revolutionary Government” et “The End”. Se mettre à distance d'Aulard (1849-1928), qui vient de quitter la chaire qu'il avait fondée, est de bonne guerre pour un impétrant. Très classiquement, *in cauda venenum*, c'est en note qu'Aulard est pris en défaut pour le procès de Marat, où Barère n'a pas parlé avec les Girondins ou en Girondin, mais juste pour sa défense personnelle, car il avait été attaqué le 2 avril, ce qui rend impossible d'en faire une preuve d'affiliation à la Gironde. Le jeune historien tympanise : « It seems well nigh incredible that M. Aulard should have fallen into error¹⁴. » Les deux autres perfidies se trouvent en conclusion ; il renvoie d'abord au seul pendant américain – et prédécesseur – d'Aulard sur les orateurs de la révolution, M. Morse Stephens, pour confirmer que Barère ne fut jamais Girondin¹⁵ ; puis il emploie la note 4 de la page 182, insidieusement en son centre, pour relever aussi le flou d'Aulard quand, toujours peu favorable à Barère, le grand professeur évoque les scores écrasants avec lesquels ce dernier est réélu au Comité de salut public.
- 12 Gershoy ne s'aligne sur aucun des deux maîtres en Sorbonne, mais s'appesantit sur ce qui porte l'écho de 1917 et des luttes des bolcheviks face aux mencheviks et aux Socialistes révolutionnaires. En revanche, la question nodale de la fabrique du national et du nationalisme ne sera abordée spécifiquement qu'en 1927, dans le très brillant numéro du *Political Science Quarterly* consacré à l'Italie mussolinienne, dont le fascisme interroge le libéralisme américain.

Vu de loin

- 13 Leo Gershoy appartient à la génération privilégiée qui a pu échapper aux hécatombes de la guerre de tranchée. Ces jeunes adultes bénéficièrent d'opportunités de carrière et du climat d'optimisme des années folles. Dans le cadre de son service militaire, Gershoy passa, en 1920-1921, une année à Strasbourg qui, redevenue française, mettait en place une université qui se voulait novatrice. Il sortait du Bronx et son collègue Louis R. Gottschalk (1899-1975) venait de Brooklyn. L'un venait d'Ukraine, l'autre de Pologne via Koenigsberg. Tous les deux avaient été des élèves de Carl L. Becker (1873-1945) qui, à Cornell University, passait pour un positiviste sceptique. Le second choisit La Fayette pour son doctorant en 1921, avant de regarder la protestation sociale à travers Marat, juste après ; Gershoy choisit Barère pour penser la politique et la politique internationale en Révolution. L'un aimait les sources et resta disciplinairement historien, l'autre devint *fellow* au *Social Science Research Council* et n'eut de cesse de réfléchir sur les sciences camérales et les pouvoirs, tout en posant la question de la construction du lien social. Barère, avec ses interventions sur la question de la langue

et de l'instruction ou sur les lois sociales de ventôte, offrait à terme un parfait terrain de réflexion. Gottschalk partit à Chicago dès 1927, ce qui permit à Gershoy de ne quitter que rarement sa ville, New-York, même s'il passa par Rochester, où il rencontra les cercles russo-anarchistes américains, notamment par l'intermédiaire d'Emma Goldman (1869-1940) et d'Alexander Berkman (1870-1936), son compagnon¹⁶. Expulsés des États-Unis lors de la première déferlante anti-communiste en 1920, tous deux purent observer la Révolution bolchevique avant de revenir en France en traversant l'Europe. Cette expérience vive et douloureuse intéressa Gershoy au point qu'il vint passer son été sabbatique de 1928 auprès d'eux à Saint-Tropez. C'est ainsi que les composantes d'une réflexion qui brasse les options, les faits de mobilisation et d'opportunité dans le savoir-faire révolutionnaire et les constructions idéologiques nourrirent des commentaires qui intègrent à Paris les lointains foyers de pensée de Petrograd à Moscou et Krivyï Rih, via Strasbourg, Saint-Tropez, Rochester et New-York.

- 14 La figure de Barère a donc pris tournure dans un cadre de pensée décentré de Paris, mais tributaire de la conduite des hommes en situation et des clivages militants hétérodoxes. La pensée des révolutions en marche circule de Moscou et de Kronstadt à l'Ukraine et butte sur ce qui excède les seuls déterminants sociaux. La timide originalité de la focale barérienne tient au personnage peu propice à figurer en héros à l'antique, ce dont Gershoy se moque discrètement quand il parle de « la danse de la vie » (p. 29) pour toute glose. La formule reprend le titre d'un ouvrage de 1923 du psychologue très avant-gardiste Havelock Ellis, mais c'est une veine théorique qui s'affiche à travers le clin d'œil.
- 15 À l'article des savoir-faire de Gershoy, qui sut mener sa carrière avec efficacité, il faut mentionner sa possible utilisation du travail, indiscutablement pionnier, d'Alfred Souviron (1834-1915), qu'il ne mentionna pas, mais dont on peut soupçonner qu'il eut connaissance pendant son année strasbourgeoise. Publié à Pithiviers en 1906 sous le simple intitulé de *Bertrand Barère, 1755-1841*, sous-titré « causerie-conférence à la Société amicale des Hautes-Pyrénées », son auteur était un éminent administrateur parisien et non un historien de métier. Il fut secrétaire du Conseil municipal de Paris en même temps que chef de division à la préfecture de police de la Seine. Cadre administratif fondateur de la III^e République, il rédigea de nombreux livres utiles aux maires, des manuels sur les règles électorales et les devoirs des municipalités ou des gardes-champêtres¹⁷. Né à Bagnères-de-Bigorre, c'est à la retraite qu'il s'intéressa à son illustre compatriote, sous les auspices de la fidélité bigourdane et républicaine. Hors université, mais dans la meilleure tradition des études académiques, cette première synthèse fut aussi la première défense et illustration de la Révolution à travers la figure de Barère.
- 16 La thèse de Gershoy, de même taille que le Souviron (155/197 pages peu noircies), reprend ce qui faisait recette alors : le débat Gironde/ Montagne au sein d'un continuum dont le découpage est connu : la Constituante, le procès du roi, et le célèbre discours du 4 janvier 1794, qui marqua autant le basculement de Barère vers la Montagne que l'adhésion de la Convention à cette politique par la constitution d'une majorité difficilement acquise. Que le diplôme américain soit en partie le décalque d'un travail européen n'a rien de rare. Les sources sont à Paris et les transferts culturels s'en nourrissent. L'histoire du Martin Guerre de Natalie Zemon Davis reprend également tout de *L'incroyable Odyssée de Martin Guerre* sorti en 1933 chez Gallimard par Armand Praviel, futur grand pétainiste, de ce fait magistrat passé sous le boisseau. Le républicain Souviron a été matriciel par son schéma sur Barère, centré sur la défense

de la Convention qui « aura le courage d'étouffer toutes les factions qui entourent le berceau de la République, même [celle] de la faction impie des avilisseurs du pouvoir national », le double impératif étant « d'abattre le monstre de l'anarchie » et d'en arriver à la peine de mort à l'encontre du roi, « cette circonstance unique », par « droit de justice nationale ». Il en distingue le droit naturel et le droit positif, ce qui crée l'exceptionnalité ainsi formulée : « et pour la justice des nations, je trouve la loi suprême du salut public » ; le thème de la leçon des rois par l'exécution de Louis XVI porte l'affirmation (phatique) que les lois soient « sourdes et inexorables pour tous les scélérats et ambitieux modernes » soit, banalement, « des discours analogues à la circonstance »¹⁸ et c'est Soubiron qui a compris – classiquement – que le statut de la rhétorique est aussi celui de la narration, un instrument d'action autant que de fictionnalisation en situation. C'est par là que se construisent la loi et la loi d'exception. Quant au tribunal révolutionnaire « pour suppléer au tribunal suprême de la vengeance du peuple », selon la formule de Danton, il en est dit le 10 mars 1793 qu'« il est impossible que les amis de la liberté veuillent imiter les plus affreux despotes dans leurs vengeances » ; la création du Comité de salut public est déclarée que « la seule dictature légitime nécessaire est celle de la Convention » (avec citation prise dans Buchez et Roux, *Histoire parlementaire*, t. XXV, p. 288). Pour les conflits internes, Souviron parle de « position transactionnelle » (sic), formule d'une grande modernité, et il juge que « l'exécration » 31 mai « donna au despotisme militaire la première idée d'attenter à l'inviolabilité des députés du peuple français ». La loi des suspects du 22 prairial est qualifiée d'« instrument de tyrannie par et pour Robespierre », et de conclure : « Ne faisons jamais de procès aux révolutions, mais ne cherchons qu'à en recueillir les fruits. » Ce champ est celui dans lequel s'inscrit Gershoy, et c'est celui des républicains avancés du temps. Sa propension personnelle ne l'oblige qu'à creuser la compréhension des rapports de force qui interviennent.

- 17 Ce qui intéresse aussi avec Gershoy, c'est l'apport de légitimation que représente un travail universitaire d'Outre-Atlantique sur fond connu mais sur une lacune historiographique. Son prisme implique non seulement un 1917 qui revalorise la Révolution française, mais, après 1945, la Guerre froide multiplie les personnalités peu désireuses de s'engager radicalement alors que la constitution de camps, tant à l'international qu'en situation nationale, oblige à choisir, à s'aligner. L'intérêt porté aux situations de rupture et à l'adaptation des responsables politiques rebat la donne et la pensée historiographique de New-York à Moscou et Paris. Tout se redit, se relit et tout se relie.
- 18 Gershoy a lui-même confessé la présence de la Guerre froide dans sa construction d'une hypothèse altruiste dans le comportement de Barère au 9 thermidor : la fidélité au camp républicain et à son idéal de médiation. C'est ce que reprend C. Behan McCullagh. Continuer à ne pas vouloir rompre, et pas seulement avec les extrêmes, en situation nationale ne l'invite pas à en tirer une notion politique « d'extrême centre » à la manière de Pierre Serna, mais, à partir des trois engagements forts de Barère, il observe les hypothèses de Gershoy. Il tente de redéfinir le statut de la preuve en histoire en pure logique analytique¹⁹. Dans *Justifying Historical Descriptions* (Cambridge University Press, 1984), comme il ne peut mathématiser, il pose qu'on ne sait trop choisir entre une interprétation du 9 thermidor, affaire privée, disons dans la lignée de Michelet (qu'il ne cite pas), mais sous le registre de la peur et de l'intérêt privé, ou comme « probabilité » de maintenir le credo dans la volonté permanente, chez Barère, de ne pas rompre avec la Convention tout en voulant sa défense et celle de la nation.

McCullagh évoque la faiblesse (*weakness*) des hypothèses contraires et essaie de quantifier l'incertitude sans en arriver à une perspective popperienne qui serait celle d'Alan Donagan (1925-1991), le philosophe australo-américain qui s'est intéressé à Collingwood et à Spinoza. Rien n'est davantage précisé, mais on comprend que, tant que la possibilité de falsification manque, il reste oiseux de légitimer ou délégitimer des hypothèses pour un personnage dont l'action marquante se signale deux fois à gauche (procès du Roi, chute de la Gironde) et une fois à droite (au 9 thermidor). Il met alors en avant que Gershoy a construit son interprétation altruiste, qui serait de sauver une fois encore la République et la Convention, par similitude avec les manières des Pacifiques du XVI^e siècle et sa propre expérience de la Guerre froide. De là vient, comme en littérature, l'élargissement du champ des possibles sur lequel Hayden White jetait aussi un regard dubitatif²⁰.

- 19 La génération des historiens de 1920 a succédé aux premiers positivistes. Après Philippe Sagnac (1868-1954), qui tint la chaire en Sorbonne de 1923 à 1937, et Albert Mathiez (1874-1932), son suppléant et chargé de cours, qui mourut en cours, amphi Michelet, c'est Georges Lefebvre (1874-1959), du même âge, l'auteur des *Paysans du Nord pendant la Révolution* (1924), qui leur succéda de 1935 à 1944. La génération suivante est celle de Leo Gershoy et de Marcel Reinhard (1899-1973), titulaire de la chaire de 1955 à 1967. Ses collègues, parfois mutilés de guerre comme Pierre Renouvin (né en 1893) et William Seston (né en 1900), exercèrent jusqu'à la veille de 1968. Jacques Godechot (1907-1989), à peine leur cadet, fit le pont entre eux et Albert Soboul (1914-1982), qui appartient à la génération intellectuelle suivante. Discrète chez Marcel Reinhard, dont le *Grand Carnot* obligeait à un regard transnational, la référence européenne s'imposait à Jacques Godechot, l'homme de Lunéville, qui travailla à partir des pratiques des commissaires aux armées sous le Directoire (1937). D'entrée de jeu, il déborda l'approche franco-française, consultant les archives en Belgique, en Suisse, en Rhénanie et en Italie, bien avant de creuser, avec Robert R. Palmer la notion de Révolution atlantique et occidentale. Godechot échangeait avec Marcel Reinhard mais aussi avec L. R. Gottschalk, dont le *La Fayette* permettait de traiter aisément des politiques transatlantiques, coloniales et internationales. Son *Marat* de 1927 avait été traduit chez Payot dès 1929. La recension de la *Revue belge de philologie et d'histoire* releva que « certains sont nés au radicalisme ; le radicalisme fut imposé à Marat. Seule la force des circonstances indépendantes de sa volonté fit de lui... un meneur. » Voilà qui s'accorde avec le plus tardif *reluctant terrorist* de Gershoy. Gottschalk instaura surtout la Révolution dans le temps long du XVIII^e siècle avec l'*Ère de la Révolution française, 1715-1815* (1925), auquel, peut-on penser, répondit plus tardivement, en 1944, le *Despotisme* de Gershoy²¹. La thèse majeure de ces historiens est formulée dans « The French Revolution: Conspiracy or Circumstances? » qui fait le lit des thèses complotistes²². Aux États-Unis, il s'agissait de récuser la dame Nesta Webster, dont le livre *The French Revolution, a study in democracy*, 1920, retenait la thèse de Cochin et celle de Leon de Poncins dans *Les forces secrètes de la Révolution : F...- M ... - Judaïsme*, auquel Henri Sée, dans son compte-rendu, avait fait un sort sans ambages ni détails. De part et d'autre de l'Atlantique, on doit continuer de réfuter les renaissances multiples de l'abbé Barruel revivifié de l'Action française et de Maurras.
- 20 Le choix de travailler sur Barère était porteur par le peu de travaux qu'il sollicita. On sait comment Aulard en a gelé l'approche. Robert Launay en fut vertement évincé et il ne publia son très contempteur *Barère de Vieuzac, l'Anacréon de la guillotine*, qu'en 1929,

hors université (Tallandier, ré-éd. 1989 avec une préface de Jean Tulard). Un jeune intellectuel qui veut surtout comprendre la mobilisation des masses et leur adhésion peut vouloir rester en retrait des querelles parisiennes et regarder les choses du point de vue de Krivoï Rog et de Makno, plutôt que de Petrograd. L'Ukraine, terre de toutes les violences du xx^e siècle, rend urgent de penser la question nationale en état de guerre et d'effondrement du pouvoir central. Qu'en est-il du patriotisme dans ce qui se doit à l'anarchisme rural et à toutes les formes d'insoumissions ? Que sont les espaces de liberté parfois propices aux déferlements de sauvagerie, mais aussi de sursauts, quand la guerre fut continuée face aux armées blanches et cela, en dépit de l'armistice de Brest-Litovsk de janvier 1918 ? Une éphémère République soviétique de Donetsk-Krivoï Rog (11 février 1918-17 février 1919) a existé et chaque trait devient le support possible d'analyses critiques propres à regarder à frais neufs le jacobinisme comme dimension du « peuple tout entier », l'une des formules de Barère. Quant à l'engrenage des exclusions et à la fatigue des peuples soumis aux dangers de la guerre, ils peuvent se condenser dans les termes de la lettre adressée à Barère depuis Moissac par Jeanbon Saint-André et Elie Lacoste, en mission dans le Lot et en Dordogne. Cette lettre, datée du 26 mars 1793, porte en post-scriptum : « Il faut impérieusement faire vivre le pauvre, si vous voulez qu'il vous aide à achever la Révolution. Dans les cas extraordinaires, il ne faut voir que la grande loi du salut public²³. »

- 21 Ainsi peut-on imaginer l'attractivité du discours de Barère, mobilisant sur des thèmes nationalistes au nom d'un gouvernement précarisé par la situation de guerre. Le jeu de miroirs offre un point de vue dépourvu de l'abstraction des téléologies républicaines sereines mais soulève la question du nationalisme, qui, selon le Gershoy de 1962 était bien antérieur à 1789²⁴.

Les mots, les formules, les idées, au filtre du siècle : 1925, 1927

- 22 Le cas de Barère permet de suivre le développement des faits et la rhétorique d'ensemble. Gershoy reprend Aulard, producteur de la documentation de base, et il cite communément le *Moniteur* ou *Le Journal de Perlet*, qui est hostile aux Jacobins mais commente et complète les versions autorisées des événements. Les réflexions sur l'homme et les hommes, leurs ambitions et les honneurs, toutes les considérations issues du romantisme et aggravées par le roman psychologique, n'interviennent que peu, chez le Gershoy et seulement en fin de parcours. Il s'en tient à la méthode du journalisme anglo-saxon, qui détache le commentaire de l'exposition des faits. En 1925, ces notions ne pèsent pas quand l'analyste politique observe le rôle du défenseur de l'État, mais soudain une curieuse formule trouve l'écriture blanche de l'universitaire pour définir l'homme comme familier des « [comportements] moqueurs enracinés dans le sol de Gascogne refroidis de scepticisme gaulois » (p. 192), une étrange naturalisation dans le goût maurassien de l'époque. Elle vient suturer une pensée mise en défaut par un individu peu propice aux définitions de la philosophie morale. Qualités et défauts mis en balance, le personnage s'en trouve disculpé d'une surprenante formule : « le flux de sa carrière révolutionnaire ... l'a transfiguré et [il] s'est élevé au-dessus de lui-même » (p. 194), ce qui pose une notion mystique au sein des nécessités de la vie révolutionnaire.

- 23 En 1925, Gershoy n'utilise pas de l'idée d'exceptionnalité et l'occurrence n'en intervient qu'à contre-emploi par citation des très tardifs *Mémoires* (II, 65) de Barère, qui font surgir le terme à propos d'un Louis XVI qui « par sa douceur spirituelle et sa bonté naturelle était préférable à tous les autres de sa race sans exception²⁵ ». En revanche, concernant les institutions révolutionnaires, Gershoy propose comme « position transactionnelle » celle de Barère, qui, le 10 mars, a défendu le maintien du jury au sein du tribunal révolutionnaire mais n'a que peu soutenu « le semblant de formes juridiques dans la première des institutions révolutionnaires », sans doute parce que d'autres auraient pu le faire, dit l'exégèse. Mais il insiste sur le fait qu'il fut « le premier à prendre la parole pour protester contre une proposition hystérique. En tant qu'avocat, il a reconnu l'injustice de priver un accusé prisonnier d'un procès devant jury. » Gershoy allègue ensuite une possible évaluation de la nature pragmatique de cette manière de penser : « en tant que révolutionnaire, il a compris que le succès du Tribunal révolutionnaire dépendrait de son acceptation volontaire par le peuple au profit duquel il a été créé, car son imposition forcée à la France détruirait une grande partie de son utilité ».
- 24 Encore une fois, les supputations sur la personne et le rapport de force présumé compensent l'intérêt porté à la qualification des faits. Pour la Vendée qui sera terre brûlée (« of scorched earth in the Vendée »), point de commentaire (p. 146). Quant à « abattre tous les conspirateurs sans distinction » et la mise hors-la-loi de vieux amis sans bénéfice pour les sectionnaires (sic), Gershoy s'appuie sur le plaidoyer des *Mémoires* qu'il juge « abject dans le ton » et malhonnête dans l'explication. Or, l'historien pose que, en juillet 1793 l'orateur parlait d'un ton – plutôt que d'un accent – « métallique » (tranchant ou claironnant), ajoutant un étrange commentaire personnel : « Il est certain qu'il était triste par devers lui : il n'y avait pas d'alternative pour lui ou pour le Comité. La guerre civile était une réalité ; les Girondins que la Convention excluait sur sa recommandation étaient des rebelles en armes. » C'est ainsi qu'il adoube l'acteur politique de pragmatisme dans un jeu de rôles dans le goût du paradoxe du comédien de Diderot : « Sous ses mots chargés d'émotion, Barère présentait des recommandations pointues et diverses »... « Tandis que l'envoûteur (*spellbinder*) jouait avec les sentiments de ses auditeurs, sa propre tête restait froide (*cool*). » (p. 177) En outre, Gershoy envisage clairement ce qui deviendra un débat historiographique : « Par les termes de son décret stupéfiant et inspirant, le Comité a jeté les bases d'une *guerre totale* »²⁶. Pour le reste, il est plus conventionnel : « Comme Robespierre, il craignait, ou prétendait redouter, que les agents étrangers poussent l'agitation des contrôles [du maximum] afin d'intensifier les sentiments de classe²⁷. » Puis, « sur la Terreur à l'ordre du jour, le grand slogan que nous devons à la Commune de Paris » [sic], Gershoy se borne à rappeler le passage à l'ordre du jour et que « [Barère] a ajouté, entre parenthèses, ce qui dans l'excitation est peut-être passé inaperçu, que le Comité aurait "organisé et régularisé" la terreur contre tous les conspirateurs » etc... (p. 183), sachant que, « au fur et à mesure que le Comité avançait vers la dictature légale, le potentiel d'obstruction des sans-culottes devenait de plus en plus faible ». Là encore, le pragmatisme est avalisé comme une *realpolitik*.
- 25 Le Gershoy de 1962 va très au-delà de positions usuelles en historiographie, et même au-delà de son propre article de 1927 sur le sens du nationalisme de Barère reversé à la science politique quand elle s'interrogeait sur le fascisme italien, qui met en défaut l'hégémonie culturelle du libéralisme américain. Il qualifie alors le Barère du Comité de

l'instruction publique de « ministre de la culture et de la propagande » en renvoyant au programme qui sollicite le sentiment national dès l'école primaire, puis entend diffuser et mobiliser une culture de l'emblème – pas encore qualifiée de propagande – et le recours au soldat-citoyen. Il fonde son jugement sur la mobilisation de guerre et les interventions de politique étrangère. Il use alors du concept psychologique de *reluctant terrorist* lié à la maturation de la réflexion sur l'adhésion aux appareils politiques en situation d'urgence. On saisit alors la trace de ce que développerait une biographie à l'anglo-saxonne qui se veut à la fois humaniste et politique. Gershoy, nourri de la spécificité récurrente de ce qui appartient à la modernité de la Révolution, ne revient pas sur le cadre ni la voie par laquelle tout est avalisé – au nom des circonstances –, mais ce qui l'intéresse le dispense d'une analyse au-delà de la factualité énoncée. En tant qu'universitaire à cheval sur plusieurs mondes, cela le questionne, car il n'a pas en héritage le discours de Renan du 12 mars 1882, dit « de la Sorbonne », que les enfants des khâgnes prennent pour une évidence selon un phénomène « d'oraliture », diraient les anthropologues, qui fait que l'historiographie française peut se dispenser de plonger dans cette zone grise mais forte des évidences qui travaillent le savoir commun.

La force des choses devant la guerre mais aussi en cas de guerre froide

- 26 En 1925, la lutte de la Montagne contre les Girondins laissait planer l'ombre de 1917 et dispensait de toute plongée dans le mouvement populaire dont on saisit juste ce qui se doit aux condamnations de l'anarchisme et aux composantes sociales majeures, les lois sur le maximum et sur l'assistance à domicile. Les *Marat* de Gottschalk posent bien plus nettement cette question. Barère oblige en revanche à considérer la cristallisation des formules inhérentes à la sûreté nationale et à la défense de la patrie devenue moment fondateur. De la constitution des États-Généraux en Assemblée nationale à la déclaration des droits puis, toujours en 1789, à la départementalisation d'une nation désormais définie comme indivisible, jusqu'aux grandes mises en scènes des victoires aux frontières que célébraient les Carmagnoles, Barère est présent. Il s'illustra plus encore en donnant des synthèses après chaque crise majeure de la Convention, toujours sous l'injonction du maintien de l'union de la nation et de la sûreté de l'État exprimées en termes de salut public et c'est aussi cela qui a guidé et sollicité son premier biographe.
- 27 En 1962, c'est dans un renouveau du contexte « camp contre camp », celui de la Guerre froide, que se développe la pensée de Leo Gershoy. Son intérêt pour un homme dans l'action, l'interférence entre la personnalité des acteurs politiques, leurs raisons et les positionnements supputables lui font reprendre ses précédents travaux, d'autant que l'historiographie en est restée au Launay de 1929. Repartant du refus des anathèmes de Macaulay, la préface de Gershoy confesse sa souterraine empathie pour ce que recouvrent les situations d'engagement politique aigu. On n'en discutera pas les racines possiblement SR (socialistes révolutionnaires) ou anarchistes selon les époques, mais la pensée de la rupture subsiste et le livre, en dix-neuf chapitres, déroule un apparent continuum qui va des « premières années » aux « dernières années ». En réalité, les points centraux, les chapitres IX à XIII, retrouvent les intuitions du jeune Gershoy, la confirmation de certaines de ses formules et l'amplification de son projet²⁸.

- 28 La formule de guerre totale revient. Les fonctions de Gershoy à l'Office of Strategic Service lors de la Seconde guerre mondiale n'ont fait qu'accroître sa propension à privilégier ce domaine. Aussi formule-t-il la guerre comme totale dans le chapitre clé, « The making of the Terrorist, June-October 1793 », et il s'appuie sur le grand discours de mobilisation du 23 août 1793 et le principe de réquisition de toutes les forces de la nation :

Par les mots de ce décret grandiose et impressionnant, le Comité a jeté les bases d'une guerre totale[sic]. Sous l'autorité nominale de la Convention, elle a pris la direction de l'effort de guerre, contrôlant et dirigeant l'ensemble de la force de la nation jusqu'aux finalités qu'elle avait décidées et définies. Ce n'est pas l'élan patriotique débridé des masses, mais la sagesse et la froideur de la résolution du Comité qui à la France de traverser cette épreuve. Barère a bien servi la cause en cette occasion cruciale, et ce qu'il a fait a été pleinement reconnu par ses collègues²⁹.

- 29 Il en étoffe l'analyse :

Au fur et à mesure que le Comité est passé à la dictature légale, le potentiel d'obstruction des sans-culottes s'est affaibli. Néanmoins, ils ont renégocié des exigences qu'ils n'avaient pas réussi à imposer le 5 septembre. Ils ont exercé une pression sans relâche pour obtenir des purges au sein du commandement militaire et civil, pour l'arrestation des suspects et pour le procès de ceux qui se trouvaient déjà dans les mains de la police. Sur recommandation du célèbre juriste Merlin de Douai, une loi définissant les catégories de suspects a été votée le 17. C'était une loi malheureusement mal définie, vindicative, floue et immodérée, mais Barère l'a scellée avec l'approbation du Comité : « Dans une révolution, tout ce qui tend à sauver la patrie, à renforcer le nouveau gouvernement, à assurer la liberté s'impose religieusement³⁰...

- 30 Et, à propos du 25 septembre :

Robespierre a relevé le défi d'un comité inébranlable. Certain qu'il serait soutenu, il a appelé à un vote de confiance, et Barère s'est fait l'écho de cet appel : « Le Comité a besoin de votre confiance ; s'il a perdu votre soutien, rappelez-nous parmi vous ». [On reconnaît la citation déjà présente en 1925]. Les députés n'ont pas osé aller au-delà des plaintes ; ils n'ont pas osé agir sur la base de leurs convictions. Ils ont voté en faveur du Comité³¹.

- 31 Notons que les approximations de la loi sur les suspects correspondent à l'analyse de Barère, qui n'a cessé de se défausser sur Merlin de Douai³². Gershoy poursuit en évoquant le vote du Maximum sur les prix et les salaires, d'où il ressort que « [Barère] a été l'un des artisans de cette politique, important et influent dans la formulation de la doctrine, l'organisation de l'action et l'élaboration des instruments du pouvoir³³ ». Ces formules sont reprises en entrée du chapitre suivant, « Revolutionary Terrorist... », où l'auteur remonte au *Point du Jour* de 1789, pour donner une généalogie de la patrie en danger par une première occurrence : « Lorsque la patrie est en danger, il n'y a pas de moyens qu'elle ne doive utiliser pour sa sécurité [...] . En septembre 1793, en approuvant la loi des Suspects, [Barère] a fait du "devoir sacré" des députés d'écraser les ennemis de la Révolution : "Si nous avons le tonnerre, nous l'utiliserions... Dans une révolution, tout ce qui peut sauver le pays, renforcer le gouvernement révolutionnaire, assurer la liberté, est commandé religieusement et devient légitime." ³⁴».

- 32 La légitimation de cette politique revient dans les termes de Barère dès l'an V quand *De la pensée du gouvernement républicain* dit déjà le régime des temps révolutionnaires : « violent, inéquitable, terrible [car c'était] nécessaire³⁵ ». Gershoy continue : « Il allait de soi que Barère propose que le décret, la constitution de la Terreur [sic, telle est la

formule adoptée], soit imprimé in extenso dans le *Bulletin officiel de la Convention*³⁶. », au bénéfice d'un quitus global toujours extrait de Barère : « Sinon, nous n'aurions pas fait les grandes choses qui touchent encore le monde³⁷. » Quant à la question juridique, elle n'est guère interrogée, mais elle se soutient d'analyses sémantiques liées à la défense et illustration des contingences. L'aléatoire prévaut, dans les jeux de réaction à l'opposition interne ou externe, dans la perpétuelle légitimation du camp républicain – des Lumières et du progrès –, entendu comme conquête de libertés.

- 33 Pour le reste, sait-on, la Révolution n'est pas un dîner de gala et la nuance, qui n'est pas fortuite, en est que la pensée d'une révolution atlantiste – qui n'en est pas moins sanglante – est moins patente que chez Robert Palmer remercié, tout autant que Jacques Godechot pour avoir aidé à éditer ce livre. La Guerre froide invite à un atlantisme sans rivage, mais la réalité de l'Europe de l'Est, sa différence taraude Gershoy. Ce comparatisme part des avancées de savoir dues au retour vers le despotisme éclairé qui enclencha lui aussi des catastrophes sociales d'une rare violence. Le retour brutal du servage, une des formes les plus réactionnaires possibles de l'exploitation des terres frappa l'Europe de l'Est et ces mêmes zones subirent au xx^e siècle, pour raison de dissidence et d'appartenance aux périphéries définies comme ennemies, les affres de la famine. Après-guerre, il reste difficile de ne pas penser ce que signifie être en décalage avec le monde commun des grandes puissances dont ici – lacune majeure des politistes – rien ne dit s'il est soutenu ou non d'une économie particulière, soit celle du capitalisme nourri d'une accumulation de longue durée, y compris par les colonialismes, soit celle de l'Est européen, qui n'a connu de prédation que locale et récente, celle du despotisme et du néo-servage, à partir du xvi^e siècle.
- 34 Par ailleurs, très conformément à ce que la morale attend, les hommes ne sont pas seulement ce que les circonstances en font, les situations peuvent excéder leurs capacités, répète le moraliste politique. La question est donc celle d'une logique reconstituée pour offrir au lecteur, par-delà le texte, une continuité de perspectives et d'accrocher aux faits multiples et chaotiques une idée de rupture au milieu d'événements eux-mêmes construits comme tels.
- 35 En 1789, aucun des protagonistes ne se savait appelé à jouer quelque rôle prédéterminé, c'est cela la contingence mais la parole d'un acteur qui traverse tous les événements depuis le *Point du Jour* jusqu'aux Carmagnoles et à Thermidor permet de croiser tous les épisodes selon les problématiques d'un analyste singulier, témoin du xx^e siècle. L'Histoire et son politiste en prise aux considérations possibles sur un activiste, déclaré par l'un de ses adversaires comme « le plus savant bêtête de la Convention », aident à creuser les questions de la pratique et du for intime décalés de stricts déterminismes sociaux. Le positionnement complète ce qu'apporte l'histoire sociale telle que Paris et Moscou, avec ou sans le marxisme à la clé, l'ont inventée. D'autres anglo-saxons, Robert Palmer et Timothy Tackett, ont aussi lié le poids des personnalités aux « circonstances », ce mélange d'opportunité politique, de majorités à conquérir, séduire ou appâter au fil des besoins. Comme Barère agissait tout en revendiquant lui-même la finalité de toute action en terme de défense de l'assemblée, et donc de la nation, la narration de Gershoy est des plus classiques, mais, en 1962, sa culture d'intellectuel autant que de chercheur offre une réflexion sur le pouvoir en révolution et en guerre qui peut faire le pendant à sa synthèse de 1944 sur le despotisme éclairé. Ni affaire idéaliste comme pour un historien des idées, ni vraiment philosophique à la manière de Cassirer, moins encore sociale, mais sans ignorer le marxisme d'époque, cette histoire

est un fruit de l'empirisme des hommes en proie à leur part d'utopie qui les inscrits selon ces masses de granite que furent les camps politiques réglés par le Rideau de fer, une situation internationale subjectivement assumée.

- 36 C'est bien pour cela que le retour sur les écrits de Gershoy chroniqueur et analyste en temps réel de la Seconde guerre mondiale légitimerait une enquête complémentaire où l'on verrait les incidences, parfois explicites, venues de la connaissance et d'un abord spécifique du passé. Ces croisements sont ceux du temps, des milieux et des mémoires, des sociétés et des aléas qui n'ont, par ailleurs, rien de fortuit.

NOTES

1. Voir Christophe CHARLE, *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1996.
2. Voir les archives familiales de la famille Gershoy déposées à la *Library of New-York City*.
3. Leo GERSHOY, « Barère, champion of nationalism in the French revolution », *Political science quarterly*, 1927, vol. XLII, n° 3, p. 419-430.
4. Voir Leo GERSHOY, *The mediator of revolution*, [These, Columbia, New-York, 1925], Ithaca, N.Y., Cornell university libraries, 1990, et *ID.*, *Bertrand Barère. A reluctant Terrorist*, Princeton, Princeton University Press, 1962, en plus de son article en français : *ID.*, « Bertrand Barère de Vieuzac, un médiateur de la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 163, janvier-mars 1961.
5. Voir aussi sur ce thème : Leo GERSHOY, *The South Atlantic Quaterly*, n° 26, p. 266-299 ; *ID.*, « Barère, Anacreon of the guillotine », Durham, N.C., 1927 ; en sus d'un autre article de la même époque : *ID.*, « Barere in the Contituant Assembly », *The American Historical Review*, t. XXXVI, 1931, p. 295-313. Voir aussi *ID.*, « Three letter of Barère », *The Journal of modern History*, p. 67-76, vol. 1, 1929
6. Bertrand BARÈRE, *De la Pensée du gouvernement républicain*, Germinal an V, vol. 8, Dédicace, p. 24. Voir aussi Maïté BOUYSSY, « L'éloquence ou l'impossible fuite dans l'encre », colloque de Sarrebruck, 1998, sous la direction du Pr Jean-Paul Sermain, *Studies on Voltaire*, SVEC, 2002, vol. 2, Voltaire Foundation, University of Oxford ; *ID.*, *Une expérience rhétorique, l'éloquence de la Révolution*, p. 277-296 ; et, *ID.*, « Barère à la tribune ! », colloque 2021, Patrick Brasart, Hélène Parent et Stéphane Pujol, *Éloquence révolutionnaires et traditions rhétoriques*, universités Paris VIII et Paris X, Classiques Garnier, 2023.
7. Voir *Révolution française*, 1903 ; ce carnet manuscrit est passé en vente chez Charavay. Ces notes sont prises en séance un jour de l'été 1789 où l'on discute de la méthode de travail, qui doit rester paisible. C'est très nettement la question de l'arbitraire (terme souligné) qui structure la page de Barère, et sa rédaction à venir dira que l'orateur non cité (Robespierre), par deux fois interrompu, a quitté la tribune.
8. L'exceptionnalité entre au *Dictionnaire des mots nouveaux* de 1845 (2^eéd., J. B. Richard de Radonvilliers), ce qui ne veut pas dire que le concept soit inouï. Il est pratiqué pour sanctuariser le droit social et le droit national : cf. Noël PICOT, *Mystères du suffrage universel et de l'homme politique ; du droit social et du droit conventionnel*, 1850. Il y a donc des exceptionnalités comme il y a des libertés, distinctes de la liberté, concept.
9. Barère, la plume à la main, l'œil aux aguets, témoin et rapporteur du moment, est d'autant mieux mis en scène que c'est lui qui demanda une aide afin que David termine ce tableau ; les

deux eurent d'étroits rapports de collaboration – et non « d'amitié » – jusqu'à la veille du 9 thermidor, alors qu'ils préparaient le 10 août (1794).

10. Michel VOVELLE (dir.), *Révolution et république, l'exception française*, éd. Kimé, 1994 ; Jean-Claude Milner, *Relire la Révolution*, Verdier, 2016.

11. Pierre SERNA, « Barère penseur et acteur d'un premier opportunisme républicain face au Directoire exécutif », *AHRF*, 2003, n° 332, p. 101-128.

12. Édition en français : Robert R. PALMER, *Les douze qui gouvernaient, l'année de la Terreur dans la Révolution française*, A. Colin, 1989, 359 p.

13. Voir Maïté BOUYSSY, « Barère, vil gascon, un élément écran de l'historiographie », *Lengas, revue de sociolinguistique*, n° 34, Montpellier, 1993, p. 69-109.

14. Leo GERSHOY, *The mediator of revolution*, op. cit., p. 106, avec renvoi à la *Société des Jacobins*, vol. V, du 8 avril, p. 130.

15. H. Morse STEPHENS, *Orators of the French Revolution*, II, 3, Oxford, Clarendon Press, 1892.

16. En français, voir Emma GOLDMAN, *L'épopée d'une anarchiste, New-York 1886, Moscou, 1920*, traduit et adapté par Cathy Bernheim et Annette Lévy-Willard, Hachette, 1979, éd. Complexes, 1984, ré-éd. en 2002.

17. Alfred SOUVIRON, *Tableau des attributions des conseils municipaux, 1877* ; *id.*, *Tableau des attributions et des devoirs des maires, 1877* ; *id.*, *ABC des municipalités, petit dictionnaire d'administration communale, 1880* ; *id.*, *Manuel des conseils municipaux, 1881* ; *id.*, *Recueil annoté de lois et décrets sur l'administration communale et départementale comprenant les textes spéciaux à l'administration de la Ville de Paris et du département de la Seine, 1888* ; *id.*, *Petit manuel des élections municipale, dispositions légales et réglementaires, solutions de jurisprudence, 1912* ; etc...

18. Souligné par moi ; la pratique phatique qui tend à évoquer pour faire advenir ne doit pas se limiter à l'anthropologie africaine.

19. C. BEHAN MCCULLAGH, *Justifying Historical Description*, Cambridge University Press, 1984, p. 67-68.

20. Hayden WHITE, *Metahistory, The Historical Imagination in nineteenth century Europa*, Baltimore, John Hopkins, 1973.

21. Pour rappel, ses œuvres de Gottschalk qui encadrent les productions de Gershoy se succèdent ainsi : L. R. GOTTSCHALK, *Jean-Paul Marat, a study of radicalism*, devenu en français *L'Ami du peuple*, Paris, Payot, trad. G. Leon, 1929, 206 p. ; puis au fil du développement d'une pensée interventionniste : *id.*, *Lafayette comes to America*, 1935, 184 p. ; *id.*, *Lafayette joins the American army*, Chicago, the University of Chicago Press, 1937, 364 p. ; *id.*, *Lady-in-waiting, The Romance of Lafayette and Aglaé de Hunolstadt*, Baltimore, Hopkins, 1939, 137 p. ; *id.*, *Lafayette and the close of the American Revolution*, 1942, 458 p.

Après guerre : *id.*, *Between the American and the French Revolution, 1783-1789*, 1950, 481 p. ; *id.*, *Lafayette and slavery, from his letters to Thomas Clarkson and Granville Sharp*, by Melvin D. Kennedy, 45 p., avant de se consacrer à de vastes synthèses de l'histoire mondiale : L. R. GOTTSCHALK *et alii*, *Les origines du monde moderne, 1300-1775*, Robert Laffont, 2 vol., 1968, 1118 p. Il revint vers son champ de predilection avec L. R. GOTTSCHALK, *Lafayette in the French Revolution, and Margaret Maddox*, 2 vol., Chicago, Londres, 1969-1973, 414 et 586 p. ; *id.*, *Toward the French Revolution, Europe and America in the 18th century world*, New York, 275 p. ; *id.*, *Lafayette, a guide to the letters, documents, and manuscripts in the United States*, Cornell University press, en collab., 1975, 296 p. ; et *id.*, *The Letters of Lafayette to Washington, 1777-1799*, Philadelphie, The American philosophical society, 1976, 433 p., (1^{re} éd. : 1944, New York, 419 p.).

22. L. R. GOTTSCHALK, « The French Revolution: Conspiracy or Circumstances? », *Persecution and Liberty. Essays of Honour of George Lincoln Burr*, ré-éd. 2015.

23. Lettre publiée par Aulard en 1889 : *La Révolution Française*, « Documents inédits », vol XVII, p. 355-359, cité dans Gershoy, p. 189 à partir d'Alphonse AULARD, *Recueil des Actes du Comité de salut public*, t. II, 1889, p. 532-535.

24. Il cite alors Frances ACOMB, *Anglophobia in France, 1763-1789, An essay in the History of Constitutionalism and Nationalism*, Durham, Duke University Press, 1950.
25. LEO GERSHOJ, *The mediator of revolution*, *op. cit.*, p. 80 : « to all others and was better than his whole race without any exception ».
26. *Ibid.*, p. 178 : « By the terms of his stupendous awe inspiring decree, the Committee laid the foundation for total war ». On y vit parfois la trop grande portée des négociations intersectionnelles.
27. *Ibid.* : « Like Robespierre he feared, or professed to fear, that foreign agents were whipping up the agitation for controls and hoping in that way to intensify class feelings »:
28. LEO GERSHOJ, *Bertrand Barère. A reluctant Terrorist*, *op. cit.* : ch. IX, « The Making of the Terrorist, June-October 1793 » ; ch. X, « Revolutionary Terrorist, October-December 1793 » ; ch. XI, « Revolutionary Terrorist, January-April 1794 » ; ch. XII, « Minister of the Culture and Propaganda, April-July 1794 », p. 166-336.
29. *Ibid.*, p. 178 : « By the term of this stupendous, awe-inspiring decree, the Committee laid the foundations for total war. Under the nominal authority of the Convention it took over leadership of the war effort, containing and directing the total force of the entire nation to ends that it had decided and defined. Not the rash, unrestrained patriotic *élan* of the masses but the wisdom and the cold resolution of the Committee would see France through its ordeal. Barère served his cause well on this crucial occasion, and what he did was fully recognized by his associates ».
30. *Ibid.*, p. 183 : « As the Committee moved forward to legal dictatorship, the potential of sans-culottes for obstruction grew weaker. Nonetheless they renewed demands which they had failed to impose of on September 5. They exerted unrelieved pressure for purges in the military and civilian command, for the actual arrest of suspects, and for the trial of those already in the coils of the police. On the recommendation of the famed jurist, Merlin de Douai, a law defining categories of suspects was voted on the 17th. It was a wretchedly ill-defined law, vindictive, loose, and intemperate, but Barère sealed it with the Committee's approval : "In a revolution, everything which tends to save the fatherland, to strengthen the new government, to ensure liberty is religiously commanded..." »
31. *Ibid.* : « Robespierre met the challenge to unseat committee unflinchingly. Certain that he would be sustained, he called for a vote of confidence, and Barère echoed his appeal for support : "The Committee needs your confidence ; if it has forfeited your support, recall us to your midst." The deputies did no dare to go beyond complaints ; they did not dare to act upon their convictions. They voted to support the Committee." »
32. Voir Maïté BOUYSSY, *Une histoire culturelle de la Révolution, Le Salon imaginaire de Barère*, Publications de la Sorbonne, 2016, p. 224 et suivantes.
33. LEO GERSHOJ, *Bertrand Barère. A reluctant Terrorist*, *op. cit.*, p. 186 ; « He was a comaker of that policy, important and influential in formulating the doctrine, organizing the action, and forging the instruments of power. »
34. *Ibid.*, p. 186 : « when the fatherland is in danger, there are no means which it is not obliged to employ to make itself secure [...] In September 1793, in endorsing the Law of Suspects, he made it "sacred duty" of the deputies to crush the enemies of the Revolution : "If we had thunder, we would use it... In a Revolution, everything which might save the country, strengthen the revolutionary government, ensure liberty, is religiously commanded and become legitimate." »
35. *Ibid.*, p. 186 : « violent, unfair, terrible [was] necessary ».
36. *Ibid.*, p. 199 : « It was fitting that Barère should have moved that the decree, the Constitution of the Terror, be printed *in extenso* in the official *Bulletin de la Convention* » a
37. *Ibid.*, p. 201 : « Otherwise we would not have done great deeds that still astonish the world ».

RÉSUMÉS

L'intérêt de faire entrer Leo Gershoy dans les échanges franco-américains de l'historiographie de la Révolution française est de prendre, dès les années 1925, un prisme doublement décalé des autorités et conventions parisiennes à partir de son travail sur Bertrand Barère, dont il fut et reste le biographe majeur. Il qualifie le personnage d'« unheroic » puis, en 1962, dans un dernier ouvrage, de « reluctant terrorist », au fil d'une lecture non strictement idéologique du fait partisan et de la pratique du pouvoir en révolution. Sa sensibilité à un marxisme dissident, celui des anarcho-russes des États-Unis, renforcé de son origine de juif ukrainien parti enfant de Kryvyi-Rih (Krivoï-Rog) le mènent à considérer l'exercice de l'exécutif et sa légitimité face à la questions cruciale de ce qui fait nation en situation de guerre pour 1917-1921, puis sous le surplomb dirimant des camps en présence après la Seconde Guerre mondiale, suivie de la Guerre froide. Le souci souterrain de comprendre les hésitations et compromis, le statut de l'adversaire, minorité politique, mais on pourrait ajouter religieuse ou ethnique, fondent une curiosité et des choix de chantiers dont le personnage de Bertrand Barère est le révélateur.

The interest of bringing Leo Gershoy into the Franco-American exchanges of the historiography of the French Revolution is to use, from the years 1925 onwards, a prism doubly shifted from the Parisian authorities and conventions from his work on Bertrand Barère, of whom he was and remains the major biographer. He describes the character as “unheroic” and then, in 1962, in a last work, as a “reluctant terrorist”, through a reading that is not strictly ideological of the partisan fact and the practice of power in revolution. His sensitivity towards a dissident Marxism, that of the anarcho-Russians in the United States, reinforced by his origins as a Ukrainian Jew who left as a child from Kryvyi-Rih (Krivoi-Rog), led him to consider the exercise of the executive power and its legitimacy in the face of the crucial question of what makes a nation in the situation of war in 1917-1921, and then under the dirimant overhang of the opposing camps after the Second World War, followed by the Cold War. The subterranean concern to understand the hesitations and compromises, the status of the adversary, political—but one could also say religious or ethnic—minority, founds a curiosity and project choices of which the character of Bertrand Barère is the revelator.

INDEX

Keywords : Leo Gershoy, Bertrand Barère, Historiography, French Revolution, Paris, New-York, Kryvyi-Rih

Mots-clés : Leo Gershoy, Bertrand Barère, Historiographie, Révolution françaises, Paris-New-York, Transferts culturels

AUTEUR

MAÏTÉ BOUYSSY

Maître de conférences honoraire

Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne